

7 bonnes raisons pour adopter une loi sur les mutuelles :

- 1- Pouvoir exister juridiquement c'est-à-dire avoir le droit de :
  - contracter, acquérir, vendre des biens ;
  - exercer en tant que mutuelle sociale ;
  - avoir un patrimoine propre.

En d'autres termes les mutuelles auront, comme on dit en droit, la personnalité juridique.

- 2- Assurer aux adhérents qu'ils peuvent avoir confiance en la mutuelle car elle est soumise à des règles et à un contrôle.
- 3- Disposer de lignes guide à suivre afin de créer, organiser et faire fonctionner une mutuelle dans de bonnes conditions.
- 4- Bénéficier d'une plus grande crédibilité et visibilité par rapport aux différents partenaires et notamment vis-à-vis de l'offre de soins et de l'Etat.
- 5- Etre reconnue comme instrument d'extension de la protection sociale et pouvoir à ce titre jouir de bénéfices fiscaux et de subventions.
- 6- Pouvoir signer des contrats avec les prestataires de soins ;
- 7- Créer un environnement juridique favorable au développement de la mutualité sociale.